

Répartition des accidents par sens de déplacement du tiers 2022

- Néant : 5
- Même sens : 4
- Sens opposé : 1
- A gauche : 1
- Tiers arrêté sur la voie : 1

2019

- Néant : 7
- Même sens : 7
- Carrefour (venant de la droite) : 1

2020

- Néant : 6
- Même sens : 1
- Tourne à droite : 1
- Sens opposé : 1

2021

- Néant : 5
- Même sens : 3
- Tiers tourne à droite : 1
- Entrée de giratoire : 1



De toutes ces déclarations, 8 se sont terminées avec une hospitalisation

2022



2019

2020

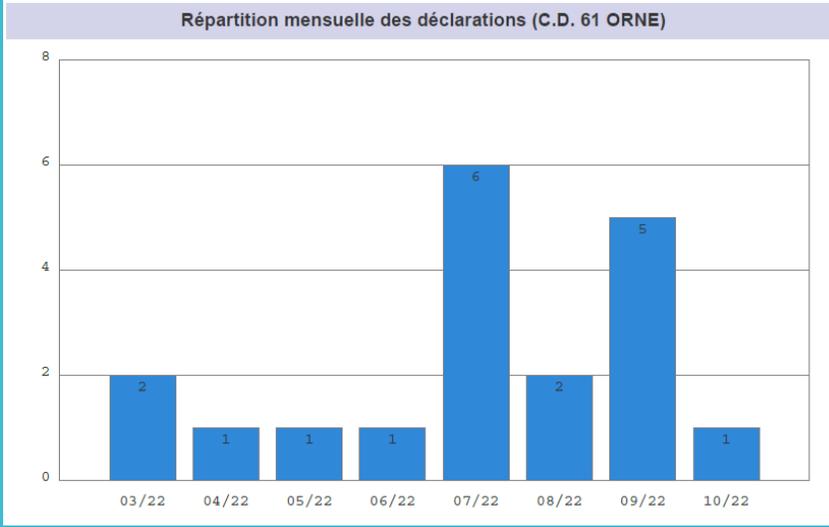
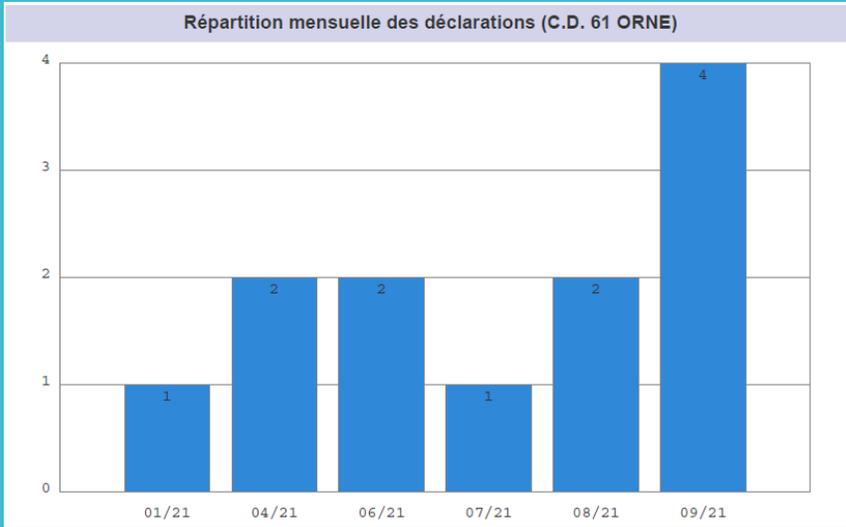
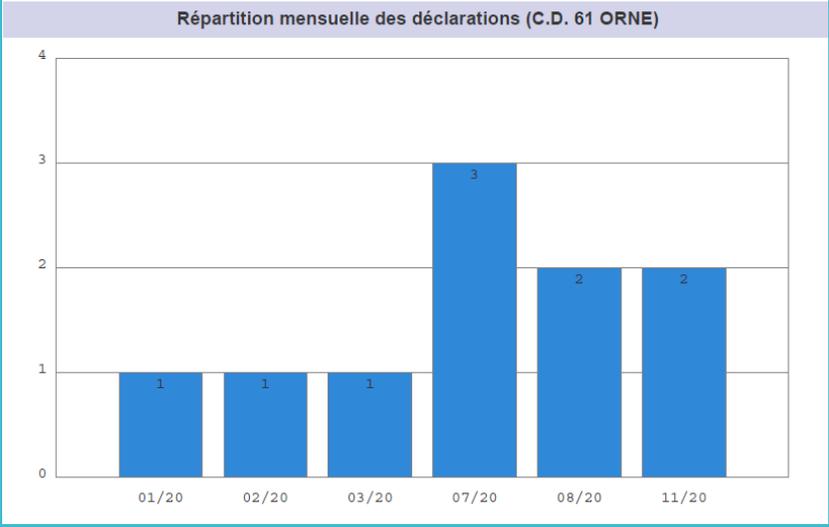
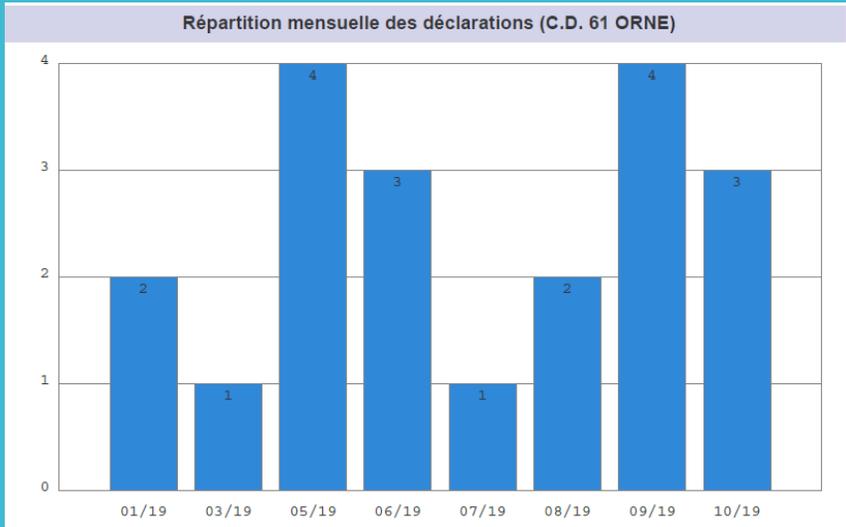
2021

• Hospitalisations : 12

• Hospitalisations : 6

• Hospitalisations : 7





Application à télécharger sur vos smartphone



Chassé & Croisé
L'application made in Sud Ouest conçue et développée pour des activités sécurisées en forêt

Disponible sur Google play

Disponible sur App Store



"Génial pour se balader sans risques !"
★★★★★

"Parfait pour informer les usagers des zones de chasse"
★★★★★

 **Pour les chasseurs**
Crées, gères et déclares vos zones de chasse

 **Pour les Clubs & Assos**
Crées, gères et déclares vos trails pour des sorties sécurisées

 **Pour les Promeneurs**
Utilisez l'application pour repérer et éviter les zones de chasses actives dans votre secteur

Je suis ...
Visualisez choisir une catégorie d'utilisateur



Activités





Un peu d'humour



Activité de la commission sécurité 2022

Réunion à la préfecture le 21 octobre avec la Sécurité Routière
A l'issue de cette réunion 4 ateliers pour améliorer la sécurité ,
Je me suis inscrit dans celui des mobilités douces

DGO (DOCUMENT GÉNÉRAL D'ORIENTATION)

Définition :

Le DGO (document général d'orientation) est le document qui définit, au niveau de chaque département, les orientations de la politique locale de sécurité routière pour une période de quatre ans. C'est un outil de programmation mais également de mobilisation locale pour la lutte contre l'insécurité routière.

Ce document est préparé par les services départementaux de l'Etat. Il fait l'objet d'une concertation avec les acteurs locaux de la sécurité routière Co-signé par l'Etat et les collectivités territoriales, il doit permettre la mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux autour d'actions et de véritables projets départementaux pour tenter de contribuer à l'objectif de diminution de l'accidentalité.

Il comprend une étude approfondie de l'accidentalité départementale sur les quatre dernières années, à partir de laquelle sont identifiés les enjeux spécifiques du département en plus de ceux identifiés au niveau national.

Sur la base de ces enjeux, vont être élaborés annuellement le [Plan départemental d'actions de sécurité routière \(PDASR\)](#) pour le volet prévention et le [plan départemental des contrôles routiers \(PDCR\)](#) pour le volet des contrôles-sanctions.



Assurances

Tout d'abord, il est important de rappeler les raisons de cette couverture d'assurance au sein de la Fédération. La pratique d'un sport est soumise, entre autres, aux règles édictées par le Code du sport. Parmi celles-ci figurent les articles L321-1 et L321-2 (voir encadré ci-contre). C'est pourquoi aucune fédération sportive ne délivre de licence sans assurance.

Ici n'est visée que la garantie Responsabilité civile (RC) c'est-à-dire les dommages causés à autrui, pas ceux que l'on subit. Pour ces derniers, le contrat fédéral propose des garanties complémentaires et adaptées à notre pratique via les options « Petit-Braquet » et « Grand-Braquet », à tarifs intéressants



Article
ASSURANCE
REVUE NOVEMBRE



Nicolas EDUIN

*Président de la commission
Assurances*

nicolas.eduin@ffvelo.fr

En cas de dommages subis, il suffira de faire jouer les garanties du contrat. Sans bonne couverture d'assurance, il faut mettre en jeu la responsabilité civile de l'auteur de l'accident, ce qui peut être long et difficile (auteur en fuite, ne reconnaît pas ou minore sa responsabilité, non assuré, insolvable...), voire impossible s'il n'y en a pas (cas d'un accident causé seul).

Revenons à la RC incluse dans les contrat multirisques habitation. Attention à la méprise! Ces contrats excluent quasi systématiquement la pratique en club ou en groupe, car soumise à obligation d'assurance par le Code du sport comme évoqué précédemment. Seule une pratique de« loisirs» dans le cadre de la vie privée peut parfois être couverte mais cela ne concerne que la pratique individuelle ou familiale. Lisez bien votre contrat : les garanties, les définitions et les exclusions! Dans de très rares cas, la pratique sportive en club peut être couverte en RC par la multirisques habitation . Cela n'exonère toutefois pas notre Fédération et les clubs de l'obligation légale de couverture de leurs pratiquants.



Article ASSURANCE REVUE NOVEMBRE



Nicolas EDUIN

*Président de la commission
Assurances*

nicolas.eduin@ffvelo.fr

Par ailleurs, comment contrôler que le contrat individuel du pratiquant est toujours en cours ? Il peut être modifié ou résilié sans que l'adhérent n'en informe son club ou avoir une couverture incomplète ou inadaptée

Nous attirons régulièrement l'attention des clubs sur l'importance de n'accepter aucun non licencié lors de leurs activités, hormis bien sûr les cas particuliers couverts par les options A et B du contrat d'assurance fédéral, qui les couvre de façon ponctuelle et limitée.

À défaut, si un cyclo non licencié venait à causer un dommage à autrui, la responsabilité du club pourrait être recherchée et il pourrait se voir condamné à indemniser la victime. Et un sinistre corporel grave peut s'élever à plusieurs millions d'euros (frais de soins non remboursés, coût du handicap, indemnisation des séquelles, pertes de revenus, préjudices divers...).



Article ASSURANCE REVUE NOVEMBRE



Nicolas EDUIN

*Président de la commission
Assurances*

nicolas.eduin@ffvelo.fr

Commission Vtt

Didier Boisbluche

AG CODEP 61 2022



VTT : Le bilan 2022

La plupart des organisations historiques ont pu avoir lieu en cette année « post-covid ». Une majorité a vu la fréquentation légèrement moindre que les années antérieures mais une météo favorable a notamment permis à certaines manifestations d'afficher de beaux résultats.

Du côté des ravitos, d'année en année, les randonnées progressent en terme de « développement durable ». La charte nationale des organisateurs nous impose d'être exemplaire sur le tri et ce n'est pas toujours simple mais indispensable (plus de gobelets à usage unique, au minimum deux types de poubelles...) même s'il peut être parfois nécessaire « d'éduquer » certains participants...

Nous avons tous noté que nos manifestations théoriquement sensées être soumises à simple « déclaration » ont une certaine tendance à subir de plus en plus de contraintes (préfecture, ONF...) qui pourraient décourager certains clubs. Les services préfectoraux semblent d'ailleurs entretenir une certaine confusion, volontaire ou pas..., entre « randonnée » et « compétition » (c.f diapo suivante). Une rencontre avec les services concernés a été sollicitée



SECURITE : signaleurs, assistants de parcours ou...

Cas d'école :

Sur une route classée « à grande circulation », la D976, un rond point en agglomération domfrontaise un dimanche matin entre 7H et 9H30...

Une randonnée VTT avec départs individuels dont les participants ont signé à l'inscription les engagements ci-contre...

L'organisateur doit-il positionner :

- Un signaleur ?
- Un mannequin ?
- Un assistant de parcours ?
- Personne ?

J'atteste sur l'honneur que je suis en condition physique suffisante pour effectuer le parcours que j'ai choisi parmi ceux proposés par le Raid à Domf.

Je m'engage à respecter le code de la route et les diverses consignes de sécurité.

Le port du casque est obligatoire

Les VTT à assistance électrique sont autorisés dans le respect des autres pratiquants et de la réglementation en vigueur, notamment l'arrêt de l'assistance au delà de 25 km/h



Déclaration préfectorale et sécurité...

ARRÊTE

ARTICLE 1 - L'arrêté préfectoral du 15 mars 2018 susvisé est abrogé.

ARTICLE 2 - L'accès du réseau routier national mentionné au décret du 5 décembre 2005 susvisé est interdit à titre permanent aux manifestations sportives. Cette interdiction à titre permanent concerne également les autoroutes, aux termes de l'article R 421-8 du code de la route.

ARTICLE 3 - En application des dispositions prévues à l'article 4 de l'arrêté ministériel du 20 décembre 2010 portant interdiction de certaines routes aux concentrations et manifestations sportives, l'accès et le franchissement des routes indiquées ci-après, **sont interdits en permanence aux épreuves sportives** :

| ROUTE | ROUTE de début de section | COMMUNE de début de section | ROUTE de fin de section | COMMUNE de fin de section |
|-------|---------------------------|-----------------------------|--------------------------|-------------------------------|
| D 924 | D 958 | ARGENTAN | Limite département 61/14 | SAINT-QUENTIN-LES-CHARDONNETS |
| D 926 | Limite département 61/27 | CHANDAI | D 958 | ARGENTAN |
| D 923 | Extrémité | COULONGES-LES-SABLONS | Extrémité | CONDE-SUR-HUISNE |
| D 962 | D 976 | DOMFRONT | Limite département 61/53 | CEAUCE |
| D 923 | Limite département 61/28 | MALE | Limite département 61/72 | CETON |
| D 976 | Limite département 61/50 | MANTILLY | Limite département 61/53 | SAINT-OUEN-LE-BRISOULT |

Que dit le Petit LAROUSSE ?

« épreuve sportive :
compétition sportive... »

Nos organisations sont-elles des compétitions ?
Poser la question, c'est déjà y répondre...

Nous ne devrions donc sans doute pas être soumis à l'article 3 de l'arrêté préfectoral.





FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

Le 16 novembre 2022

Communiqué de presse

STOP AUX VIOLENCES CONTRE LES CYCLISTES !

La Fédération française de cyclotourisme condamne l'appel à la violence contre les cyclistes prononcé à une heure de grande écoute par une personnalité sur une chaîne de télévision publique. On ne peut légitimer la multiplication des agressions dont sont victimes les cyclistes ces dernières années.

De nouveaux faits inacceptables ont été d'ailleurs commis encore ce week-end, en Gironde : quatre cyclistes ont été violemment et volontairement percutés par un automobiliste.

En 2017 déjà, la Fédération rejoignait le mouvement « *Mon vélo est une vie* » pour favoriser la prise de conscience permettant une meilleure cohabitation entre tous les usagers, et pour sensibiliser à la protection des cyclistes face aux dangers de la route. Depuis elle n'a eu de cesse d'intervenir auprès des pouvoirs publics.

Aujourd'hui, à l'heure où les mobilités douces et l'usage du vélo se développent, avec un déploiement fort de l'éducation au vélo pour les jeunes générations, la situation est alarmante.

Ainsi, la Fédération française de cyclotourisme soutient la démarche d'amendement déposé par Bruno Studer, le député du Bas-Rhin, qui vise à renforcer les sanctions pénales contre les atteintes volontaires aux cyclistes et autres usagers vulnérables, perpétrées par des automobilistes.

POUR UNE ROUTE PLUS SÛRE !

La Fédération continue d'agir en faveur d'un partage serein des routes et de l'espace public sur tout le territoire. Dans ce cadre, elle forme et informe les collectivités, le grand public et la jeunesse sur les bons aménagements, les usages, les réflexes utiles à vélo mais indispensables aussi pour les automobilistes.

La Fédération française de cyclotourisme appelle à une grande mobilisation pour la sécurité de tous les usagers de la route.

“
Soyons responsables :
veillons tous ensemble à
un partage plus sûr de la
route !
”

QUI SOMMES-NOUS ?

La Fédération française de cyclotourisme est la première fédération de randonnée à vélo sur le territoire. Elle a pour objectif de développer le tourisme à vélo en France et la pratique du vélo en tant que sport pour tous. Elle organise 3 500 randonnées dans toute la France attirant chaque année plus de 2 millions de participants.

- Création en 1923.
- 95 comités départementaux.
- 13 comités régionaux.
- 400 écoles françaises de vélo.
- 3 000 clubs.
- 120 000 licenciés.
- 10 000 dirigeants bénévoles.
- 3 500 randonnées par an.
- 3 000 éducateurs fédéraux.

LA ROUTE EST UN ESPACE CITOYEN QUI SE PARTAGE :
AGISSONS ENSEMBLE !



@FFVELO



Commission Finances

Didier Boisbluche

AG CODEP 61 2022



Bilan Financier 1/2

| | Dépenses | Recettes | 2020-2021 | |
|----------------------|-------------------|--------------------|------------------|--|
| Assemblée générale | 1 218,21 € | 480,00 € | -738,21 € | 2021 et partiel 2022 (135 €) |
| Ristournes fédérales | | 2 756,35 € | 2 756,35 € | |
| Trésorerie | | | | |
| Intérêts | | 199,72 € | 199,72 € | |
| Frais bancaires | | | | |
| Frais secrétariat | 27,84 € | | -27,84 € | |
| Comité directeur | 205,50 € | | -205,50 € | repas |
| Cotisations CODEP | 119,50 € | | -119,50 € | CDOS |
| Guide régional | | | | |
| Manifestations CODEP | 2 231,91 € | 3 216,00 € | 984,09 € | albums SF Mortagne, points café. Subvention sécurité (2000€) |
| Jeunes | 3 397,59 € | | -3 397,59 € | critérium dép, SNEJ (1155€) et séjour RCW (392€) |
| Divers | | | | |
| Formation | | | | |
| Savoir rouler | | | | |
| Frais bénévoles | | | | |
| Subventions clubs | | | | |
| Communication | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| TOTAL | 7 200,55 € | 6 652,07 € | -548,48 € | |
| | | | | |
| | Solde : | 48 905,46 € | | |



Clôturé au 01/11/2022

Bilan Financier 2/2

SOLDES TRESORERIE CODEP 61

| | Soldes au 30/11/2019 | Soldes au 30/11/2020 | Solde au 15/10/2021 | Solde au 01/11/2022 | Résultat exercice 2021-2022 |
|----------------|----------------------|----------------------|---------------------|---------------------|--------------------------------|
| Compte courant | 3 711,29 € | 6 303,08 € | 3 143,47 € | 2 395,27 € | |
| Livret A | 37 467,88 € | 37 748,88 € | 45 945,48 € | 46 145,20 € | |
| Compte jeunes | 2 364,99 € | 1 364,99 € | 364,99 € | 364,99 € | |
| | | | | | |
| TOTAL | 43 544,16 € | 45 416,95 € | 49 453,94 € | 48 905,46 € | -548,48 |

Commentaire :

Au 01 novembre 2022, aucune demande de subvention pour la section sportive VTT de Domfront.



FFCT Compte - rendu Réunion Commission 21 ET 22 SEPTEMBRE 2022

Accueil des Personnes en situation de Handicap

« On ne peut pas être différent tout seul » (1) J.F. Revel

(1) Bibliographie : **La Force des DIFFERENTS** - Changer de regard sur le handicap - Sophie CLUZEL - Editions J. Cl. Lattes



Participants:

Chailloux Jacques, Président **Codep 44**, représentant le Coreg Pays de la Loire
 Barbedet Alain, Responsable commission Accueil pour Tous du 44 et représentant le cyclo vtt Lucéen.

Les membres de la commission :

Michaud Patrick, représentant l'UNCA, club qui nous reçoit
 Heuzé Gilles, club Thouaré sur Loire
 Padiolleau Christophe Club St Sébastien sur Loire
 Rault Alain, club de Vertou
 Juin Henri, club de La Chapelle sur Erdre

Autres :

Josset Pascal, **Coreg Pays de la Loire**
 Belfort Julien, Salarié du Codep 44
 Absent excusé : Guerrier Joël Vélo club nazaréen , membre de la commission

Commission nationale

Derouet CH, Président de la **Starp**
 Deltour E. Membre individuel Nord - Bondues
 Schneider J.M. **Cam Seynois**
 Herelier Robert, **cyclos Anonéens**
 Beaudouin François, **Randonneurs du Perche**

Absents Excusés:

Charton Gh. **Gazelec Gerdois - cyclos Aramon**
 Barbotin L. **Cyclo club Orchies**

Historique et présentation par Alain de la commission ACCUEIL POUR TOUS CD 44 :

Commission issue de la semaine fédérale à Nantes en 2013

Objectifs CD 44 : FEDERER - ORGANISER - AIDER les clubs à **accueillir des personnes en situation de handicap, aide financière, formation de pilotes tandem, organisation de sorties communes.**

Problèmes rencontrés :

- Achat de matériel de plus en plus cher avec l'arrivée des VAE -vélo de route - tandems - vtt -
- Difficultés à recruter des pilotes (cité fréquemment lors du tour de table)

Ont été projetés un film réalisé par Christophe de la Starp et un autre réalisé par Christophe PADIOLEAU - Responsable activité tandem VELO CLUB CYCLO SAINT SEBASTIEN

Le CD 44 forme ses pilotes ; sur ce sujet, nous avons confronté l'approche du CODEP 44 et celle de notre commission - le codep 44 ayant plus d'expérience que notre commission nationale ; et bien évidemment (heureusement!!), nous abordons les mêmes thèmes mais avec des approches différentes .



L'accueil pour tous : l'engagement fort d'une équipe

Faire du vélo ENSEMBLE, PARTAGER la même passion est la plus belle des façons de pédaler.

« On ne peut pas être différent tout seul ! »

Jean François Revel



Accueil PSH

La nouvelle commission **Accueil des personnes en situation de handicap**, composée de personnes expérimentées ou ayant des proches en situation de handicap, de personnes elles-mêmes en situation de handicap mais aussi de personnes ayant exercé leur activité professionnelle dans le milieu du handicap, est présente auprès de toutes les structures de la Fédération (salariés du siège, Comité directeur, Comités régionaux, départementaux, clubs, licencié(e)s...) pour les accompagner dans l'accueil des personnes en situation de handicap : L'AMBITION DE TOUTE LA FÉDÉRATION.

Toutes les activités de la Fédération se doivent d'être **adaptées** et donc **accessibles à toutes et à tous** (en situation de handicap ou pas) avec chacune et chacun ayant :

- ses limites et ses difficultés,
- ses forces,
- ses attentes,
- ses différences.



Accueil PSH

La meilleure des connaissances de soi-même mais aussi, de l'autre, est une condition essentielle pour pratiquer le vélo **ensemble**, dans **un même club**, et ce dans un respect mutuel.

Avoir des attitudes adaptées, être en capacité d'accueillir et d'accompagner, savoir reconnaître les attentes en dialoguant, en adaptant le langage (nous sommes en train de rendre accessibles tous les outils de communication de la Fédération : déjà la revue mensuelle **Cyclotourisme** est traduite en mode accessible pour les mal et non-voyants : revue-accessible@ffvelo.fr), sensibiliser et mobiliser les adhérents du club, sont **les bases de fonctionnement de nos clubs**.

Vous y trouverez un environnement propice à l'accueil pour toutes et tous, sans stigmatisation ni discrimination (d'âge, de sexe, situation sociale, etc.) et ce dans la plus grande convivialité, valeur essentielle et affichée de notre mouvement.

Aussi, n'hésitez pas à rejoindre nos clubs, nos Écoles française de vélo et toutes nos randonnées de la plus courte à la plus longue : loisir sportif - loisir culturel - loisir santé.

Devenez actrice(teur) d'une fédération ouverte à toutes et tous !

« Pour un plaisir et un bonheur partagé, riche de nos différences. »



Accueil PSH

<https://www.france.tv/series-et-fictions/handicops/4273708-debut-de-patrouille.html>

« Pour un plaisir et un bonheur partagé, riche de nos différences. »



Accueil PSH



Pour les structures

Le Pass'Sport est reconduit
pour la saison 2022-2023.



Art. 1er. – Le «Pass 'Sport» est une aide, d'un montant forfaitaire de 50 euros, permettant de réduire, au bénéfice des personnes mentionnées à l'article 2, le montant de l'adhésion ou de la prise de licence proposées par les structures et associations sportives mentionnées à l'article 3 pour la saison 2022-2023.

Cette aide prend la forme d'un remboursement par l'Etat de la réduction de 50 euros pratiquée par les structures et associations sportives sur le tarif de l'adhésion ou de la prise de la licence.

Art. 2. – Le bénéfice du «Pass'Sport» est ouvert, pour l'année 2022, aux personnes remplissant l'une des conditions suivantes, au 30 juin 2022:



- * Être âgé de six à dix-sept ans révolus et bénéficiaire de l'allocation de rentrée scolaire mentionnée à l'article L. 543-1 du code de la sécurité sociale;
- * Être âgé de six à dix-neuf ans révolus et bénéficiaire de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé mentionnée à l'article L. 541-1 du code de la sécurité sociale;
- * Être âgé de seize à trente ans et bénéficiaire de l'allocation aux adultes handicapés mentionnée à l'article L. 821-1 du code de la sécurité sociale;
- * Être un étudiant âgé au plus de 28 ans révolus et bénéficiaire, au plus tard le 15 octobre 2022, d'une bourse d'enseignement supérieur sous conditions de ressources attribuée ou financée par l'Etat ou d'une aide annuelle accordée par les centres régionaux des oeuvres universitaires et scolaires en application de l'article L. 821-1 du code de l'éducation;
- * Être un étudiant âgé au plus de 28 ans révolus et bénéficiaire, au plus tard le 15 octobre 2022, d'une aide annuelle sous conditions de ressources, dans le cadre des formations sanitaires et sociales en application des articles L. 4151-8 et L. 4383-4 du code de la santé publique ou de l'article L. 451-3 du code de l'action sociale et des familles.



MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES
*Le sport
pour tous*



Comment se faire rembourser en tant que structure ?



La structure sportive demande le remboursement du Pass'Sport via Le Compte Asso (LCA) pour tous les jeunes éligibles accueillis entre le 1^{er} juin et le 31 décembre 2022. Pour cela :

1 La structure doit disposer d'un espace sur l'application LCA : <https://lecompteasso.associations.gouv.fr/>
Si la structure n'a pas créé son espace, il est possible de suivre la notice disponible sur le site Pass'Sport : <https://sports.gouv.fr/pass-sport/>

Si la structure dispose d'un espace, une mise à jour des informations est attendue au sein de LCA.

2 Dans l'identité de la structure, cocher :
 Dispositif Pass'Sport
 Accueil des personnes en situation de handicap (si la structure le propose)
Et renseigner les activités.
Déposer l'attestation d'affiliation ou l'agrément ainsi que le RIB à jour.

3 Dès fin août, la structure peut saisir les codes individuels Pass'Sport des jeunes directement sur Le Compte Asso (LCA) - Pass'Sport.



4 Le remboursement sera effectif dans un délai d'un 1 mois après vérification, par les services instructeurs des documents d'affiliation ou d'agrément et des RIB déposés sur LCA.

Le dispositif est valable pour des inscriptions prises dans les structures entre le 1^{er} juin et le 31 décembre 2022.

5 Les inscriptions faites dès le mois de juin devront être confirmées par la présentation du code par le jeune à la rentrée sportive.

Les déductions appliquées seront alors remboursées.

Les éventuels chèques de caution devront alors être restitués.

Plus d'informations disponibles et des notices explicatives sont à retrouver sur le site Pass'Sport :

<https://sports.gouv.fr/pass-sport/>





Procuration





2023



| | | | | | | | |
|------------|---------|---|------------------------------------|---|-------------|-------------|---------------------|
| 19-11-2022 | BRIOUZE | Rando VTT Sainte Catherine 2022 | 07673 - OCB CYCLOS VTT BRIOUZE | Randonnée/Sortie | Validé Club | Département | 05-10-2022 20:20 |
| 01-01-2023 | FLERS | Les Détours du Bocage | 01518 - RAND CYCLO DU VAL DE VERE | Randonnées Permanentes / Sans Label ROUTE | Validé Club | Département | 10-10-2022 17:12 |
| 05-03-2023 | MESSEI | Les Chemins de Pic Louvette | 07242 - CYCLOS DE MESSEI | Randonnée/Sortie | Validé Club | Département | 14-10-2022 16:35 |
| 11-03-2023 | ALENCON | Brevet 200 qualificatif Paris-Brest-Paris | 01016 - CYCLOTOURISTES ALENCONNAIS | Brevets / 200 Km / Randonneur | Validé Club | Département | 03-10-2022 21:15 |
| 18-03-2023 | DAMIGNY | Brevet Audax 200 | 01016 - CYCLOTOURISTES ALENCONNAIS | Brevets / 200 Km / Audax | Validé Club | Département | 03-10-2022 22:11 |
| 18-03-2023 | FLERS | Brevet 100km Fédéral | 01518 - RAND CYCLO DU VAL DE VERE | Brevets / 100 Km / Fédéral | Validé Club | Département | 10-10-2022 17:17 |
| 18-03-2023 | FLERS | Brevet 100km AUDAX début de saison (moyenne 20,5km/h) | 01518 - RAND CYCLO DU VAL DE VERE | Brevets / 100 Km / Audax | Validé Club | Département | 10-10-2022 17:20 |



CALENDRIER 2023



CALENDRIER 2023

| | | | | | | | |
|------------|-------------------------------|---|-------------------------------------|---------------------------------------|-------------|-------------|---------------------|
| 01-04-2023 | MESSEI | Randonnée La Messeenne | 07242 - CYCLOS DE MESSEI | Randonnée/Sortie | Validé Club | Département | 14-10-2022 16:41 |
| 15-04-2023 | ALENCON | Brevet 300 qualificatif Paris-Brest-Paris | 01016 - CYCLOTOURISTES ALENCONNAIS | Brevets / 250 Km et plus / Randonneur | Validé Club | Département | 03-10-2022 21:24 |
| 16-04-2023 | SAINT-GEORGES-DES-GROSEILLERS | Les petits Détours de St Georges | 05412 - LES LEOPARDS CYCLOTOURISTES | Randonnée/Sortie | Validé Club | Département | 26-10-2022 15:29 |
| 16-04-2023 | SAINT-GEORGES-DES-GROSEILLERS | Les Détours de St Georges | 05412 - LES LEOPARDS CYCLOTOURISTES | Randonnée/Sortie | Validé Club | Département | 26-10-2022 15:34 |
| 16-04-2023 | SAINT-GEORGES-DES-GROSEILLERS | Les grands Détours de St Georges | 05412 - LES LEOPARDS CYCLOTOURISTES | Randonnée/Sortie | Validé Club | Département | 26-10-2022 15:36 |
| 16-04-2023 | SAINT-GEORGES-DES-GROSEILLERS | La Rando des Léopards | 05412 - LES LEOPARDS CYCLOTOURISTES | Randonnée/Sortie | Validé Club | Département | 26-10-2022 15:42 |

| | | | | | | | |
|------------|------------------------------|---|---|---------------------------------------|-------------|-------------|---------------------|
| 29-04-2023 | BAGNOLES DE L'ORNE NORMANDIE | BAGNOLES LE MONT SAINT MICHEL BAGNOLES | 03481 - CYCLOTOURISTES D ANDAINE | Randonnée/Sortie | Validé Club | Département | 10-10-2022 13:58 |
| 06-05-2023 | LA FERRIERE-AUX-ETANGS | 37 ème randonnée des Etangs | 03449 - AMICALE CYCLO LA FERRIERE | Randonnée/Sortie | Validé Club | Département | 05-10-2022 09:40 |
| 07-05-2023 | LA FERRIERE-AUX-ETANGS | La petite Cambrousse | 03449 - AMICALE CYCLO LA FERRIERE | Randonnée/Sortie | Validé Club | Département | 06-10-2022 12:35 |
| 07-05-2023 | LA FERRIERE-AUX-ETANGS | La Cambrousse | 03449 - AMICALE CYCLO LA FERRIERE | Randonnée/Sortie | Validé Club | Département | 06-10-2022 12:33 |
| 07-05-2023 | LA FERRIERE-AUX-ETANGS | La Grande Cambrousse | 03449 - AMICALE CYCLO LA FERRIERE | Randonnée/Sortie | Validé Club | Département | 06-10-2022 12:31 |
| 13-05-2023 | FLERS | Les Chemins du Mont | 01518 - RAND CYCLO DU VAL DE VERE | Randonnée/Sortie | Validé Club | Département | 10-10-2022 17:25 |
| 13-05-2023 | ALENCON | Brevet 400 qualificatif Paris-Brest-Paris | 01016 - CYCLOTOURISTES ALENCONNAIS | Brevets / 250 Km et plus / Randonneur | Validé Club | Département | 03-10-2022 21:35 |
| 04-06-2023 | ARGENTAN | 37 ème Randonnée des Haras | 04205 - CYCLO RANDON ARGENTANAIS | Randonnée/Sortie | Validé Club | Département | 23-09-2022 16:09 |
| 17-06-2023 | ALENCON | Brevet 600 qualificatif Paris-Brest-Paris | 01016 - CYCLOTOURISTES ALENCONNAIS | Brevets / 250 Km et plus / Randonneur | Validé Club | Département | 03-10-2022 21:41 |
| 18-06-2023 | LA CHAPELLE-AU-MOINE | La Rando Jean Dumaine | 01518 - RAND CYCLO DU VAL DE VERE | Randonnée/Sortie | Validé Club | Département | 10-10-2022 17:22 |



CALENDRIER 2023

| | | | | | | | |
|------------|-------------------------------|--|-------------------------------------|------------------|-------------|-------------|------------------|
| 25-06-2023 | MORTAGNE-AU-PERCHE | La CONVIVIALE De Mortagne De Deauville De Ticheville | 01616 - LES RANDONNEURS DU PERCHE | Randonnée/Sortie | Validé Club | Département | 13-11-2022 18:08 |
| 27-08-2023 | DOMFRONT EN POIRAIE | RAID A DOMF' | 07652 - VTT LES ECUREUILS DU BOCAGE | Randonnée/Sortie | Validé Club | Département | 17-10-2022 21:59 |
| 27-08-2023 | DOMFRONT EN POIRAIE | RANDO DES ECUREUILS | 07652 - VTT LES ECUREUILS DU BOCAGE | Randonnée/Sortie | Validé Club | Département | 17-10-2022 22:05 |
| 02-09-2023 | LA FERTE MACE | randonnée des forets | 04761 - CYCLOS DU PAYS FERTOIS | Randonnée/Sortie | Validé Club | Département | 28-09-2022 09:38 |
| 10-09-2023 | LA FERRIERE-AUX-ETANGS | La Ferrière en fête P1 | 03449 - AMICALE CYCLO LA FERRIERE | Randonnée/Sortie | Validé Club | Département | 08-10-2022 09:06 |
| 10-09-2023 | LA FERRIERE-AUX-ETANGS | La Ferrière en fête P2 | 03449 - AMICALE CYCLO LA FERRIERE | Randonnée/Sortie | Validé Club | Département | 08-10-2022 09:09 |
| 10-09-2023 | LA FERRIERE-AUX-ETANGS | La Ferrière en fête P3 | 03449 - AMICALE CYCLO LA FERRIERE | Randonnée/Sortie | Validé Club | Département | 08-10-2022 09:14 |
| 10-09-2023 | SAINT-GEORGES-DES-GROSEILLERS | Le Rallye des Léopards | 05412 - LES LEOPARDS CYCLOTOURISTES | Randonnée/Sortie | Validé Club | Département | 26-10-2022 15:48 |
| 01-10-2023 | VIMOUTIERS | la route du camembert | 06207 - CYCLO CLUB DE VIMOUTIERS | Randonnée/Sortie | Validé Club | Département | 24-10-2022 19:20 |



CALENDRIER 2023

ORGANISÉ PAR L'AUDAX CLUB PARISIEN

EN SAVOIR +



Paris Brest Paris

20 au 25 août 2023

84^e Semaine Fédérale Internationale de Cyclotourisme

<http://sf2023-ffvelo.fr/>

PONT-À-MOUSSON
23-30 juillet 2023



Fédération Française de Cyclotourisme



La Région
Grand Est

Communauté de
Communes de
Pont-à-Mousson



Semaine
fédérale
À Pont à
Mousson

2023

Le Centenaire de la fédération





Et 2024 ?

Toutes et tous à vélo : Dimanche. 2 juin 2024



QUESTIONS / REPONSES



- Le tour de table des clubs

Et

- Mesdames et Messieurs Les invitées (és)

VOUS
AVEZ LA
PAROLE



ESPACE LICENCIÉ ESPACE STRUCTURES SITES DE LA FÉDÉRATION

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE CYCLOTOURISME ORNE

Accueil Présentation A votre service Pratiquer Activités Comité Régional

Comité départemental de cyclotourisme de l'Orne

le département aux 2 étoiles , pour avoir accueilli à 2 reprises la semaine fédérale internationale de cyclotourisme

2011 : FLERS DE L'ORNE - 2017 : MORTAGNE AU PERCHE

" A vélo dans l'Orne , tout est encore plus beau "



LE PERCHE LA SUISSE NORMANDE LA RÉGION DES HARAS LE PAYS D'ALEÇON

Je souhaite louer un vélo (vélocistes)

Offices de Tourisme Orne : Infos - Location vélos

Je recherche un club dans l'Orne ou en France

Je recherche une école de cyclotourisme ou un Point Accueil Jeunes

L'Orne à Vélo

Nos voies vertes

La véloscénie

Paris Brest Paris

Retrouvez les 41 circuits de 16,7 à 70 km et les 2 voies verte de l'Orne.

Voie verte

Véloscénie Paris Le Mont Saint Michel

Voir la carte



Communication

Ils vivent à la campagne et viennent travailler à vélo

Sur les routes autour d'Alençon, on croise de plus en plus de cyclistes qui effectuent des trajets maison – boulot. C'est le cas de Marion, Quentin et Matthieu.

Quand elle a quitté le centre-ville pour s'installer à Pacé, Marion Vannier, 41 ans, ne pensait pas qu'elle irait au travail à vélo plus souvent qu'avant. C'est pourtant ce qu'il s'est passé. D'abord, elle ne songe pas du tout à parcourir les six kilomètres et demi qui séparent son domicile de son lieu de travail à bicyclette.

Mais au début de l'été, elle loue un vélo à assistance électrique à la Ville. Un mois pour tester. **« Ça m'a vraiment convaincue. »** Marion achète son propre vélo électrique. Et depuis la rentrée, c'est en pédalant qu'elle part travailler.

Plus économique, plus écologique

« Qu'est-ce que c'est agréable, assure celle qui, avant d'avoir vécu dix ans dans le centre-ville d'Alençon, a grandi à la campagne. Je vois la nature évoluer, je croise des animaux, j'admire les paysages et les couleurs, je profite du calme... Une chose est sûre : je ne reviendrai pas en arrière. » Marion ne voit que des avantages à cette nouvelle organisation. **« C'est plus économique, plus écologique, et ça me fait une petite activité quotidienne ! »**

Seule ombre au tableau : la sécurité sur les routes. **« Certains endroits sont dangereux. »** Alors Marion s'est équipée. Un rétro, un super klaxon pour se faire entendre, y compris des automobilistes, un casque avec lumière... **« Quand il fait froid, je me couvre. Tout simplement. »** Et pour la pluie, la quadragénaire a une cape et un pantalon imperméable.

Et ce n'est pas porter un K-way qui va empêcher Marion d'aller manger en ville le midi avec ses collègues. La dernière fois, c'est elle qui est arrivée la première. **« Ils galéraient à se garer. »** Un point de plus pour le vélo !

Un choix plus logique

« En ville, on va beaucoup plus vite à vélo », abonde Quentin Coutancier, 31 ans. Il habite un hameau de La Ferrière-Bochard et travaille à Alençon, près de la gare. **« Pédaler pendant 25 minutes, ça permet de penser à autre chose, confie le jeune homme. C'est un moment agréable. Un tampon entre le boulot et la maison. Dès que je peux, je privilégie le vélo. »**



Marion Vannier vit à Pacé et travaille à l'entrée ouest d'Alençon. Quentin Coutancier habite La Ferrière-Bochard. Il dépose sa fille dans le centre-ville avant de rejoindre son travail, près de la gare.

(PHOTO : OUEST-FRANCE)

Ses convictions écologiques pèsent beaucoup dans la balance. **« Déplacer ma voiture, soit 1,2 tonne d'acier, juste pour me transporter, ça ne me plaît pas. Le choix du vélo me paraît beaucoup plus logique. »**

Les seules fois où Quentin part en voiture, c'est quand il sait qu'il va finir tard. **« J'évite de rentrer de nuit à vélo. Sur les routes de campagne, les gens roulent vite. »** Sa fille, qu'il dépose dans une école du centre-ville, a aussi le droit de **« mettre un vélo »,** les jours où il fait trop froid.

« Je me sens mieux à vélo »

Matthieu, 39 ans, emmène lui aussi ses enfants à vélo à l'école, à Condé-sur-Sarthe, avant d'aller travailler. **« Au**

début c'était compliqué. On utilisait des sièges arrière, mais on ne savait pas où mettre les cartables. » Le couple, qui habite Mieuxcé, a donc investi dans un vélo cargo. Et maintenant, pour toute la famille, les trajets à vélo, c'est **« quasi tous les jours. On le fait parce qu'on aime ça. Je me sens mieux à vélo qu'en voiture. Ça permet de faire du sport. J'arrive au boulot en ayant le moral. »**

La volonté de Matthieu de réduire son empreinte carbone joue aussi beaucoup. **« Ça me déplaît de prendre la voiture tous les jours pour des petits trajets. »** C'est d'ailleurs l'une des raisons qui l'ont poussé à quitter son précédent travail, à Carrouges. **« Je me sentais coupable de faire**

30 km tous les jours. »

Matthieu espère désormais voir de plus en plus de cyclistes sur les routes. **« Beaucoup ont peur, sait-il. C'est vrai qu'il n'y a pas beaucoup d'aménagements cyclables. C'est le moins que l'on puisse dire. Mais plus on sera nombreux, plus il faudra nous écouter. »**

Et plus il y aura d'aménagements, plus il y aura de personnes à franchir le pas. Et donc moins de voitures à émettre des gaz à effet de serre. Un cercle vertueux dont Matthieu est convaincu. **« Je pense que les petits gestes peuvent tout changer. »** Alors, prêts à essayer ?

Anne-Emmanuelle LAMBERT.



Revue de presse

Samedi 26 Novembre 2022_matin : Assemblée Générale du Coreg

11 octobre 2022 | Non classé



La Normandie à Vélo !



Assemblée Générale du Comité Régional de Cyclotourisme de Normandie

**Samedi 26 Novembre 2022_matin
à
Méziidon-Canon (14).**



Une Date à retenir !

L'Assemblée Générale 2022 du Comité Régional de Cyclotourisme de Normandie se tiendra

Le Samedi 26 Novembre à 9h30
à **Méziidon-Canon (14270)**
salle **Jean Vilar**, 6 rue René Valognes



La Normandie à Vélo !

Tous les Cyclos Normands adhérents à la FFCT sont invités à cette réunion.



AG COREG

Assemblée générale

Fédération Française de Cyclotourisme

Niort

Exprimez - vous par le vote



AG COREG

Merci beaucoup

À vous toutes et tous dirigeantes (ts)–
licenciées(és) - bénévoles

Aux membres de vos clubs

Et à l'Equipe du Codep



Merci à nouveau

À toute l'EQUIPE des CYCLOS d'ARGENTAN
qui nous accueille ce soir
et qui va vous servir l'apéritif et le café (offerts par le comité départemental)
suivi du repas traditionnel et convivial.

Bonne soirée

Et Bonne année cyclo touristique 2023



